

qui consomment le plus d'alcool et de leur peu de fréquence, au contraire, dans ceux qui consomment le plus de vin.

Dans les départements qui consomment à la fois le plus de vin et produisent nos meilleures eaux-de-vie; la Charente, la Charente-Inférieure, l'Aude, l'Hérault, l'ivrognerie est relativement très-rare: le nombre des cas d'ivresse n'y a pas dépassé, en 1874, la proportion de 1 à 6 sur 10,000 habitants.

Comme dans les cartes Nos. 1 et 2, quelques départements se détachent sur ceux de la même région, notamment la Seine, le Maine-et-Loire, la Haute-Vienne, le Rhône, la Loire et les Alpes-Maritimes, c'est qu'on y trouve de grands centres industriels, ou que le chiffre de la population flottante y est relativement considérable.

Une seconde donnée statistique est relative au chiffre dans chacun de nos départements, des cas de folie de cause alcoolique. Ces résultats ont été groupés dans la carte No. 4 et dans le tableau qui lui correspond.

Ces résultats ne sont pas moins tranchés que les précédents; le nombre des cas de folie de cause alcoolique est presque partout en raison directe de la consommation des alcools d'industrie. Les quelques départements qui font exception à cette règle, la Vendée et la Charente-Inférieure, notamment, ne consomment guère que des vins blancs, et les vins blancs produisent presque aussi rapidement la folie alcoolique que les boissons spiritueuses.

Dans une dernière carte, M. Lunier a groupé les départements pour la période 1868-1872, d'après le chiffre relatif des cas de morts accidentelles par excès de boissons.

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la carte No. 5 et sur le tableau correspondant pour se convaincre que c'est dans les départements qui consomment le plus d'alcools que l'autorité judiciaire constate le plus grand nombre de ces morts accidentelles par ivrognerie. Elles sont pour ainsi dire inconnues, au contraire, dans ceux qui récoltent et consomment le plus de vin, la Gironde, le Gers, l'Aude, l'Hérault, le Gard, le Var et la Côte-d'Or.

Des documents qui précèdent et des recherches auxquelles il s'est livré, les avant satisfaction croit pouvoir tirer les conclusions suivantes:

1o L'introduction dans la consommation courante des alcools d'industrie constitue un danger des plus graves pour la santé publique.

2o L'un des moyens les plus rationnels d'arrêter l'envahissement de ces alcools et de prévenir leur pernicieux effets, est de favoriser la consommation des vins naturels dans les départements qui n'en récoltent pas.

SEMAINE POLITIQUE

Le représentant de Montréal-Centre, M. Devlin, dans le cours de son procès électoral, a donné sa démission de représentant aux Communes.

Plusieurs journaux des provinces maritimes soutiennent en ce moment une campagne en faveur d'une Union Législative entre la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard et sans doute Terre-Neuve. Une plus grande économie dans l'administration et une plus grande influence dans la politique fédérale, seraient, assurent-ils, les principaux avantages du pacte proposé.

Au sujet de Terre-Neuve, on annonce le départ prochain pour l'Angleterre de M. Bennett, l'ex-Premier Ministre et le chef du parti anti-fédéral de l'île. M. Bennett abandonnerait définitivement Terre-Neuve pour se fixer à Londres. On considère son départ comme l'indice d'un changement radical dans l'opinion publique en faveur de la Confédération.

Notre Cabinet Provincial s'occupe de trouver des remèdes à la malheureuse situation que la crise commerciale a faite à nos chemins de fer. On parle d'un projet par lequel le gouvernement prendrait lui-même la propriété des deux lignes en souffrance: du chemin de fer du Nord et celui de la Colonisation du Nord.

Peu important les moyens, dit le public, pourvu que ces entreprises se fassent.

Voici, à ce propos, le texte de la résolution adoptée à la dernière assemblée des directeurs du chemin de fer de la rive Nord:

« Résolu, que l'état actuel du marché monétaire, en Canada, et la forte opposition, bien qu'injuste, manifestée en certains lieux, en Angleterre, aux placements d'argent dans les actions des chemins de fer canadiens, empêchant la vente des bons de cette compagnie, exigent que le gouvernement de la province de Québec soit informé de la position dans laquelle

la compagnie se trouve placée. La compagnie déclare qu'elle est incapable de construire le chemin d'après les arrangements existants, et désire faire comprendre la nécessité impérieuse d'une prompt action de la part du gouvernement, sous les circonstances. La compagnie est, en conséquence, prête à permettre au gouvernement de régler la question de la manière qu'il le jugera convenable dans l'intérêt public, en faisant, avec l'entrepreneur, les arrangements qui pourront être jugés nécessaires. »

Quant à l'autre ligne, une dépêche reçue de Québec disait vendredi dernier:

« Une députation du chemin de fer de Colonisation du Nord a eu aujourd'hui une entrevue avec l'Exécutif, au sujet de l'achèvement de cette ligne. La députation a laissé au gouvernement un mémoire et un plan des travaux, que les ministres ont promis de prendre en considération. »

En Angleterre, Sa Majesté a prorogé le Parlement, et le discours de clôture passant en revue la politique générale, n'offre rien de particulier.

Ce qui a beaucoup occupé l'opinion publique, c'est la condamnation à l'emprisonnement et le renvoi de l'armée du colonel Backer, pour tentative de viol sur la personne d'une jeune fille qui voyageait en wagon avec le trop galant officier.

La question de l'Herzégovine se complique de la question Serbe, Moklave, Valaque, etc. Dans quelques semaines, toute l'Europe peut être en feu.

L'Allemagne semble vouée aux querelles et aux disputes religieuses.

Ainsi à la conférence de Bonn convoquée par les vieux catholiques et présidée par le Dr Dollinger, celui-ci a parlé durant une heure et son discours a roulé sur un projet de fusion de toutes les croyances, donnant à celles-ci pour base la religion primitive.

Il a aussi annoncé qu'une entente, relativement à la doctrine de la procession du St. Esprit, avait été obtenue sur les points essentiels. Cette communication a été reçue avec satisfaction par les membres de la conférence.

En Espagne, on annonce que la brigade du général Delatre a mis en déroute les troupes de Dorregaray, au moment où elles essayaient de pénétrer dans l'Arragon, les forçant de se replier dans les montagnes de la Catalogne. Le général Jovellar est maître des défilés et il s'efforcera d'empêcher Dorregaray de battre en retraite dans la direction de Lerida et de Bourg-Madame.

En France, un des membres du comité de permanence a adressé au ministre de l'Intérieur deux interpellations: l'une relative aux journaux bonapartistes, l'autre concernant la brochure de M. Gladstone contre la papauté.

M. Buffet a répondu que des mesures administratives avaient été adoptées contre les journaux bonapartistes; il ajouta qu'il n'avait pas reçu de demande d'autorisation concernant la vente de l'ouvrage de M. Gladstone, mais que, quoiqu'il arrivât, il n'autoriserait pas la circulation de pamphlets hostiles à la religion catholique.

Finissons par une nouvelle locale. Le gouvernement provincial vient de décider le transport à Québec du Bureau du « Conseil d'Agriculture » depuis plusieurs années à Montréal.

A. ACHINTE.

NOUVELLES DIVERSES

La compagnie de télégraphe de Montréal a ouvert un bureau à St. Léon, province de Québec.

Le Rév. P. Monsabré, prédicateur de Notre-Dame de Paris, où il a succédé au Père Félix, vient de recevoir du Pape le titre de *Maître en Théologie*.

Il y a quelques jours un radeau de plus d'un million de pieds de bois carré a été remorqué sur le Mississipi. C'est le plus considérable qui ait encore flotté sur ce fleuve.

La *London Shipping and Mercantile Gazette* du 2 au 5 courant, annonce que 22 navires ont fait voile pour Québec, 4 pour Montréal, 1 pour le Saguenay et un pour Gaspé.

Samedi, 14 courant, à 10 heures du matin, Son Honneur le juge Torrance a rendu son jugement dans l'élection contestée de Montréal-Ouest. L'élection a été annulée; chaque partie, M. MacKenzie et M. White, payant ses frais.

Une bien triste nouvelle de St. François-du-Lac: M. O. Caron, avocat, s'est noyé samedi soir en se baignant dans la rivière St. François, son cors a été retrouvé peu après. Le défunt était âgé de 33 ans.

La *Gazette Officielle* donne avis que, par ordre du gouvernement, le tarif concernant les droits de péage sur les canaux a été amendé. La brique, le plâtre, le sable et la chaux, qui étaient dans la clause 4, ont été ajoutés à la clause 3.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* de Québec contient l'avis ci-dessous:

« Il sera du devoir du secrétaire-trésorier de chaque municipalité de conserver les numéros de la *Gazette officielle* qui lui sont adressés, et d'en donner communication à demande aux électeurs municipaux de la localité. »

Les sauterelles continuent leurs ravages dans les différents comtés du sud du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Elles ont fait, il y a quelques jours, leur apparition en grand nombre à Hampton, Morton et dans d'autres localités du comté de King.

Dans le Bas-Canada, elles viennent de s'abattre dans une des Concessions de St. Jérôme. Elles ont déjà causé de grands ravages. On parle de pièces de grains qu'elles ont entièrement dévorées. A Manitoba, les ravages que ces insectes ont causés dépassent ce qu'on peut imaginer. Les récoltes sont détruites, et les cultivateurs n'ont plus même de grains pour leurs semences.

NOUVELLES CLOCHES.—Le steamer *Gamma* est arrivé à Québec, mardi 17, après une traversée de 13 jours, de Plymouth. Le premier officier rapporte qu'il a été retenu dans le golfe durant 12 heures, par une épaisse brume. Il a vu une grande quantité de glaces dans le voisinage du Détroit de Belle-Isle. Le *Gamma* avait à son bord trois grosses cloches, destinées pour la paroisse de St. Zotique, comté de Soulanges, chacune de ces cloches porte un nom particulier en lettres convexes. La plus grande porte le nom de « Hon. H. L. Langevin, ex-ministre des Travaux-Publics, Canada, 1875 »; la seconde, « L. H. Masson, paroisse de St. Zotique, » et la troisième, « J. Baillargé, écr., ingénieur civil, paroisse de St. Zotique. » Ces cloches viennent de la manufacture de Mears et Stainbank, Londres, et sont adressées à M. l'abbé Gravel.

CRIME A BORD.—Une dépêche d'Halifax dit qu'une grande émotion vient d'être produite en cette ville par la révélation d'un crime atroce remontant à deux ans. Le révélateur est un matelot nommé Greenwood. Deux sœurs, du nom de Sutherland, avaient pris place, comme passagères, sur la goélette *Mary Jones*, allant de la rivière Clyde, comté de Shelburne (Nouvelle-Ecosse), à Boston. Peu après le départ, les deux dames furent successivement outragées par le capitaine et tous les hommes d'équipage, sauf celui qui vient de dévoiler le crime. Ensuite les infortunées voyageuses furent égorgées et leurs corps lancés à la mer. Ce monstrueux forfait accompli, les matelots et leur digne capitaine s'embarquèrent dans les chaloupes, revinrent à terre et déclarèrent que la goélette, surprise par le gros temps, avait donné à la bande et que les passagères avaient été noyées dans la cabine.

Mais postérieurement la goélette abandonnée s'en vint à la dérive dans la baie Barrington, et son aspect donna un démenti complet au rapport du capitaine. La cargaison du pont était encore en place, preuve que le navire n'avait pas donné à la bande, et il n'y avait pas de corps dans la cabine. Le capitaine qui commandait à cette époque le *Mary Jones* se nomme Swain. Ce misérable est actuellement sur un navire à destination d'un port du New Brunswick, et des ordres sont donnés pour qu'il soit arrêté en débarquant.

Nous extrayons du *Canadien* les détails suivants concernant la riche bannière qui a été portée au grand pèlerinage de la bonne Ste. Anne.

« Nous aimons à dire ici quelques mots de cette bannière, lesquels seront lus avec plaisir, nous en sommes sûr, par tous ceux qui ne peuvent, cet été, se rendre à la bonne Ste. Anne. Elle mesure 7 pieds de longueur par 4 1/2 de largeur, et est certainement une des plus belles bannières qui existent. D'un côté, nous voyons représentée en relief sur pluie d'argent la bonne Ste. Anne enseignant la Ste. Vierge. Immédiatement au-dessus de ces deux figures, nous lisons, écrite en demi-cercle, l'inscription: *Ste. Anne, consolatrice des affligés*, terminée au bas du tableau par les mots: *Priez pour nous*.

La couleur du manteau de Ste. Anne est bleu-prusse, et celle de sa robe rouge écarlate. La robe de la Ste. Vierge est couleur bleu d'azur. Tout le dessin est encadré par deux colonnes brodées en or fin, et entrelacées d'une guirlande de fleurs en chenille.

Le revers de la bannière représente St. Joachim ayant dans la main droite son bâton de pèlerin, et dans la gauche une corbeille renfermant deux tourterelles. La couleur de son manteau est brunisana. Le dessin sur ce côté de la bannière, est entouré d'une guirlande à feuilles d'ébène, en velours vert, avec tiges et veines en or fin. Une magnifique frange d'or termine le bas du drapeau. La monture surmontée d'une élégante croix est en cuivre poli. Les personnages qui sont sur une terrasse en chenille sont certainement très-bien dessinés, et nous pouvons dire sans flatterie que tout l'ouvrage est d'un fini parfait, qui fait l'éloge du bon goût et du savoir faire des Révérends Sœurs de la Charité.

« Pour donner une idée du travail d'un pareil ouvrage, il suffit de dire que 10 sœurs y ont donné tout leur temps depuis le 1er de mai jusqu'à la fête du 26 juillet, et que, pour le terminer elles ont été obligées pendant les dernières semaines, de dérober au sommeil une partie de leurs nuits. Quant à la richesse de la bannière, ceux qui l'ont vue savent que rien n'a été épargné pour faire quelque chose qui fût digne d'être présenté à Ste. Anne.

La fécondité de M. Mazurette, le pianiste et compositeur en vogue de la ville de Détroit, est vraiment prodigieuse. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une composition nouvelle ne s'échappe de son cerveau et ne s'envole en chantant dans toute l'Amérique: *Autumn Leaves are falling*, chant avec cœur, dédiée à Me Alexandrine Bort; *there is a Language Speareth*, sont deux charmants morceaux. Les dessins de la couverture et les paroles des romances, œuvre d'un anonyme, décèlent un artiste et un poète.

SACMON PROTÉGÉ.—Le gouvernement est à faire construire, à Tadoussac, un vivier dont les travaux sont déjà assez avancés pour pouvoir y déposer cinq millions d'œufs de saumons.

L'étang principal contient quarante-trois saumons d'une grosseur remarquable, et qui féconderont ces œufs. Les alvins seront nourris dans de petits étangs de peu de grandeur qui ont été creusés dans ce but.

La rivière Ste. Marguerite recevra à elle seule 700 œufs.

Le capitaine O'Gilvie, du steamer *Maie*, et son équipage, ont tué la semaine dernière un ours noir qui traversait la rivière Outaouais.

M. Fortin a été élu à Gaspé par une forte majorité.

BEAUTÉS PITTORQUESQUES DE LA NATURE

DES INSECTES

Merveilles des insectes. Leurs habitations, leurs ruses et leurs amours.

Heureux celui qui se livre à l'étude de la nature! Il ne va point courir le monde pour chercher des plaisirs trompeurs; tranquille dans les champs paternels, les plus douces contemplations occupent sa pensée; tout l'intérêt, tout l'amuse, tout rit à ses regards. Une feuille légère est pour lui un monde plein de merveilles, et les insectes qui l'habitent un peuple digne d'attacher son génie. Chaque observation lui donne une surprise, chaque surprise une jouissance. Voyageur fortuné dans ces pays de féerie, il passe d'enchantements en enchantements; et, poursuivant sa marche et ses découvertes, il s'environne d'une immense variété de souvenirs.

Qu'il s'arrête donc un moment parmi ces jolies peuplades; qu'il étudie les lois et les mœurs de ces sociétés industrieuses; qu'il soit spectateur de leur vie: mille prodiges vont paraître à ses yeux. Ici la nature semble se jouer de toutes les idées des hommes, et devenir plus merveilleuse à mesure qu'elle crée des êtres plus petits. Ce qu'elle ne donne qu'avec épargne aux grands animaux, elle le prodigue à un insecte qu'elle jette dans la poussière. Elle fait présent à l'un de trois cents jambes; elle orne la tête d'un autre de vingt mille yeux. Une simple chenille reçoit quatre mille quarante-et-un muscles pour se mouvoir, tandis que le physiologiste n'en compte que cinq cent vingt-neuf dans l'homme. Le même insecte devient tour-à-tour habitant de la terre, de l'air et des eaux. Il en est un que la nature a doué de l'art de filer; mais combien la machine qu'il emploie surpasse nos chefs-d'œuvre les plus admirables! Le voyez-vous armé de six mamelons percés de six mille ouvertures? Chacune de ces ouvertures est le passage d'un fil; en sorte qu'il peut produire six mille soies dans le même moment. Que cet autre insecte perde une jambe dans un combat, que sa tête soit brisée par la chute d'un fétu, tout est bientôt réparé:—comme les anges dont parle Milton, il a le pouvoir de guérir ses blessures. La reproduction d'une nouvelle jambe, même d'une nouvelle tête, semble ne rien coûter à la Providence; et le contemplateur voit chaque fragment d'un polype devenir un véritable polype, c'est-à-dire prendre une tête, un corps, une queue, sous le couteau qui le divise.